

de grains; des échantillons sont prélevés sur chacun, sont mélangés; et les classes nos 4, 5 et 6 sont établies pour l'année dont il s'agit.

Un mot maintenant des observations que l'on a faites au sujet du Dr Birchard. Nous ne désirons pas rogner aucune dépense au détriment des cultivateurs de l'Ouest. En ma qualité de manufacturier de l'Ouest, je comprends que nous devons chercher à rendre l'agriculteur de l'Ouest plus prospère qu'il ne l'est aujourd'hui et d'augmenter ainsi son pouvoir d'achat. Je suis de ceux qui croient que nos intérêts sont communs, que ce qui est avantageux pour le manufacturier de l'Est l'est pour le cultivateur de l'Ouest, et *vice versa*.

Si je ne me trompe, le docteur Birchard a été nommé en 1913 et depuis cette date nous avons dépensé \$118,000 pour le service qu'il dirige. Le Gouvernement ne regrette pas cette dépense mais est d'avis que cette tâche peut être poursuivie d'une manière plus efficace de façon à produire de meilleurs résultats. Nous n'avons pas l'intention d'abandonner le travail s'il est trouvé nécessaire et avantageux. Je ne doute pas que dans le rapport de la commission royale des grains il ne soit question du bureau de Winnipeg.

Le conseil de recherches fait aujourd'hui de nombreuses expériences. Nous ne faisons qu'entreprendre plus strictement des recherches sur la rouille; des spécialistes sous la direction du Dr Newton, s'occupent des dommages causés par la gelée; d'autres, avec le Dr Snell à leur tête, font des recherches sur les causes et le traitement de l'acidité du sol dans la province de Québec et les Provinces maritimes. On étudie aussi, sous la direction du Dr Harrison, les rapports de l'acidité du sol avec les bactéries qui fixent l'azote. Nous avons nommé un comité d'agronomes sous la présidence du Dr Gridale, sous-ministre de l'Agriculture pour s'assurer des meilleurs moyens de déterminer exactement les résultats dans l'épreuve des variétés, des espèces et des divers traitements des grains. Cela montre que nous ne réduisons pas les dépenses mais que nous cherchons simplement à employer l'argent avec de plus grands avantages. Je puis donner aux honorables députés l'assurance que s'il y a un surplus, que si nous pouvons faire une réduction en ce qui concerne l'inspection ou quoi que ce soit, je serai des plus heureux de la proposer à mes collègues.

L'hon. M. MANION: En ce qui concerne les remarques de mon honorable ami de Macleod (M. Coote), je désirerais faire inscrire certains chiffres dans les débats. Il a eu la bienveillance de me prêter le rapport Price Waterhouse qu'il avait en main. Il a fait

remarquer que l'élevateur de Davidson et Smith, objet des critiques de l'honorable député de Fort-Qu'Appelle, avait un excédent cette année-là, de 68,000 boisseaux. Est-ce exact?

M. COOTE: Oui.

L'hon. M. MANION: Je lirai les excédents, pendant quelques années, de la Grain Growers' Co., compagnie coopérative d'élevateur, dirigée par des cultivateurs pour des cultivateurs, et présidée par l'honorable député de Marquette (M. Crerar).

M. COOTE: Je citais ces chiffres afin de prouver qu'on avait ainsi obtenu des surclassements, et j'espère que si l'honorable député cite les excédents, il les citera tous.

M. LEADER: Je propose que le rapport entier soit incorporé dans les débats, afin de hâter les affaires.

L'hon. M. MANION: Il est trop volumineux pour être inséré dans le hansard, car il comprend 100 pages, cependant, si mon honorable ami veut être patient, je citerai les excédents que j'ai mentionnés. J'ai compris la citation de mon honorable ami de Macleod, mais, après les commentaires de mon honorable ami de Fort-Qu'Appelle, au sujet de l'élevateur Davidson et Smith, il m'a semblé qu'en indiquant les excédents, il avait voulu faire suspecter la conduite de Davidson et Smith. C'est ce que j'ai conclu de ses remarques.

Un DEPUTE: Ils obtiennent un surclassement.

L'hon. M. MANION: Peu importe qu'ils le fassent ou non. S'il n'avaient pas obtenu des surclassements, ils n'auraient pu avoir d'excédent. Voici maintenant ces excédents...

M. SALES: Ils n'ont pas eu les excédents. Il s'agit de classement.

L'hon. M. MANION: Veuillez vous rappeler les excédents de la Davidson and Smith Co., en 1913, lesquels, selon l'honorable député de Macleod, ont été de 68,000 boisseaux.

M. MORRISON: Mon honorable ami pourrait-il dire combien de boisseaux la maison Davidson et Smith, a eu en mains?

L'hon. M. MANION: Je n'en sais rien. Si mes honorables amis veulent bien être patients, je lirai cette ligne-ci, extraite du rapport:

La Grain Growers' Grain Company, en 1912-1913, a eu un excédent de 67,875 boisseaux.

Ce qui représente un écart de 125 boisseaux avec le chiffre de la Davidson et Smith, mentionné par mon honorable ami.